

Si vous voulez souscrire à l'ouvrage « L'État et le droit d'Est en Ouest - Mélanges offerts au professeur Michel Lesage », veuillez nous retourner ce bulletin de souscription dûment rempli et accompagné de votre règlement.

À retourner à la Société de législation comparée

28, rue Saint Guillaume 75007 Paris France

Fax: 33 (0) 1 44 39 86 28 - E-mail: nejma.glever@legiscompare.com

### Montant de la souscription jusqu'au 25 avril 2006 48 € au lieu de 65 € (frais d'envoi compris)

□ M. □	<b>1</b> M <sup>me</sup> [	☐ Mlle	
Nom	Nom Prénom		
Titre			
Code Post	al	Ville	Pays
Désire rec	cevoir	exemplaires de	
		L'ÉTAT ET LE DRO	oit d'Est en Ouest
	M	ÉLANGES OFFERTS AU	PROFESSEUR MICHEL LESAGE
□ Verser	ment à l'a	ordre de la Société de	législation comparée
u verser			
	<ul><li>chèque bancaire ou postal joint</li><li>virement bancaire à la Caisse d'épargne Écureuil Paris</li></ul>		
		R76 1751-5900-0004	
	carte b	oancaire	
	Vi	sa 🗆 Eurocard 🗅	Mastercard □
			Date d'expiration
			ers chiffres au recto de la CB)
M		souhaitez voir figurer	I D

## Société de législation comparée

### L'État et le droit d'Est en Ouest

# MÉLANGES OFFERTS

## AU PROFESSEUR MICHEL LESAGE

Jusqu'au début des années 1990, les institutions politiques et administratives des États européens étaient fondées, à l'Est et à l'Ouest sur des valeurs différentes. Ce n'est plus le cas depuis les bouleversements qui ont suivi la « perestroïka » et la chute du mur de Berlin. Presque tous les États de l'ancien bloc de l'est sont aujourd'hui membres du Conseil de l'Europe, et en ont ratifié les conventions ; huit d'entre eux sont déjà entrés dans la Communauté européenne et dans l'OTAN, et d'autres attendent de suivre cette voie.

Toutefois, si les constitutions, les institutions et la législation reflètent un nouveau système de valeurs, elles sont aussi caractérisées par de nombreux traits particuliers, qui résultent des circonstances de la transition, de la volonté de renouer avec des institutions antérieures au régime de type soviétique ou même de l'empreinte laissée par ce dernier.

Où en sont aujourd'hui les institutions politiques et administratives des États issus de l'Union soviétique et du bloc de l'Est européen ? Les articles offerts réunis dans ce volume dédié au professeur Michel Lesage qui a consacré sa vie à l'étude de l'Union soviétique, puis de la Russie, ainsi que des régimes placés sous son influence, livrent pour la première fois au lecteur français une vue d'ensemble de ces transformations. Ces contributions sont complétées par des articles de quelques-uns de ses amis sur des sujets intéressant des sujets de droit constitutionnel discutés dans ces pays.

Sous la direction de Patrice Gélard et Gérard Marcou

2006 ISBN 2-908 199-44-0 600 pages

SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE,

28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, France tel: 33 (0) 1 44 39 86 23, fax: 33 (0) 1 44 39 86 28,

e-mail: nejma.glever@legiscompare.com www. legiscompare.com

#### I. DIALOGUE SUR LA CONSTITUTION

GELARD Patrice : « Les spécificités constitutionnelles russes »

FRISON-ROCHE François : « De l'interprétation des textes en droit constitutionnel comparé : l'exemple de l'Europe post-communiste »

LEGRAND André : « Liberté de conscience ou liberté des cultes : sur certains aspects des relations entre droits individuels et droits collectifs »

LUCHAIRE François : « La loi constitutionnelle en question »

MILACIC Slobodan : « La démocratie politique éclipsée par l'État de droit »

TIKHOMIROV Youri : « Sur la théorie contemporaine du droit constitutionnel »

TOUMANOV Vladimir : « Sur les caractéristiques de la Constitution russe »

#### II. TRANSITION ET TRADITION

GARLICKI Lech : « Le catalogue et le champ d'application des droits fondamentaux : les conditions de restriction autorisées et leur impact sur l'ordre juridique »

GRANAT Miroslaw : « La réception de la justice constitutionnelle dans les pays d'Europe Centrale et Orientale »

JAMROSZ Adam : « Le rôle du Sénat de la République de Pologne dans la procédure législative »

KHABRIEVA Talia : « Constitution et fédéralisme en Russie aujourd'hui »

KLIMA Karel : « Le système constitutionnel de la République tchèque en transition »

KOURILSKY-AUGEVEN Chantal: « Les Russes et l'esprit du droit »

KRUK Maria: « Le parlement dans la tradition constitutionnelle polonaise »

LOPATKA Adam : « La liberté d'expression en Pologne »

MASSIAS Jean-Pierre : « Réflexions sur la justice constitutionnelle post-soviétique »

NIKOLIC Pavel : « La désagrégation de la Yougoslavie socialiste et les problèmes de la transition constitutionnelle des nouveaux États »

RACZ Attila : « Les changements dans le droit constitutionnel et le parlementarisme en Hongrie »

SAÏDOV Akmal : « La constitution et la réforme parlementaire en Ouzbekistan »

SKRZYDLO Wieslaw : « Le problème de la réception des principes constitutionnels des États : expériences France-Pologne au 20<sup>e</sup>siècle »

SOKOLEWICZ Wojciech : « La Pologne en marche vers une constitution démocratique 1989-1997 »

THIEBAULT Jean-Louis : « La controverse entre comparatistes et spécialistes des aires culturelles à propos de la transition vers la démocratie dans les pays post-communistes »

VASILESCU Florin Bucur : « La Cour constitutionnelle et la révision de la Constitution »

#### III. LES RÉFORMES, LE DROIT, LES PRATIQUES

ADAM Antal: « Les organisations à but non lucratif en Hongrie »

BARRY Françoise : « Des 'préfets' soviétiques aux gouverneurs russes »

BARTA Jan : « La Présidence de la République et la maîtrise des mathématiques »

DUHAMEL Luc : « Les fonctions politiques des services de renseignement dans le système politique de la Russie »

GAZIER Anne : « Régions et nationalités en Russie : aspects institutionnels et juridiques »

GJIDARA Marko: « La modernisation administrative en Croatie: obstacles et perspectives »

LETOWSKA Ewa : « Le droit à visage humain ou des problèmes de la transition du droit en Pologne »

LÖRINCZ Lajos: « Influences étrangères dans l'administration hongroise »

MARCOU Gérard : « Fédéralisme et centralisation en Fédération de Russie :

le statut des gouverneurs des sujets de la Fédération »

MARIE-SCHWARTZENBERG Nadine : « Les particularités du procès pénal russe »

MILKOV Dragan : « Le contrôle de l'administration en Serbie »

SVOBODA Karel : « La justice administrative en République tchèque : le passé et l'avenir »

VEREBELYI Imre : « The main characteristics of the Hungarian system of local government »